

DESCRIPTION ET ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Description :

Le candidat sera évalué sur deux compétences :

- « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique, en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition »
- « Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions »

L'épreuve se compose de deux parties :

- Épreuve 1 : le candidat présente une chorégraphie individuelle, préparée avant l'épreuve, et d'une durée d'1min30 à 2min30.
- Épreuve 2 : le candidat présente un extrait modifié de sa chorégraphie initiale, qu'il aura dû transformer pendant la phase d'échauffement.

Organisation :

- Tirage au sort :

Juste avant l'échauffement, le candidat tire au sort deux inducteurs de deux catégories différentes (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'un contexte imaginaire, objets...). Il choisira 1 de ces deux inducteurs pour transformer son extrait.

- Échauffement et préparation : 30 min

Le candidat est observé et évalué lors de ce temps d'échauffement et de préparation.

- Épreuve 1 : Présentation de la chorégraphie

Cette chorégraphie s'effectuera avec un support choisi par le candidat : clé USB ou musique enregistrée et téléchargée sur son téléphone (qui sera en « mode avion » lors de l'épreuve).

- Épreuve 2 : Présentation de l'extrait transformé
 - ✓ Temps 1 : Présentation de l'extrait initial du candidat (durée : 20 à 40 secondes maximum)
 - ✓ Temps 2 : Présentation de l'extrait transformé (durée : entre 20 secondes et 1 minute)

Les deux épreuves seront réalisées à la suite (pas de temps de pause)

Composition du jury

Dépend du nombre de candidats et des contraintes d'installation

La Notation (cf fiche évaluation jury)